

Renforcer la fiscalité minière pour le développement durable: apprentissage entre pairs dans les pays partenaires de l'ATI

15 avril 2026 | 14h00-15h30 CEST | Virtuel

Contexte

L'exploitation minière reste une source cruciale de recettes publiques pour de nombreux pays en développement riches en ressources naturelles, notamment plusieurs pays partenaires de [L'Addis Tax Initiative \(ATI\)](#). Alors que la demande en minéraux et métaux s'accélère, sous l'effet de la transition énergétique, les recettes minières sont susceptibles de jouer un rôle encore plus central dans la mobilisation des ressources nationales (MRN). Pour les pays riches en cuivre, cobalt, lithium, nickel et autres minéraux essentiels, le moment est venu de transformer leurs ressources naturelles limitées en recettes publiques durables qui soutiennent le développement.

Malgré ce potentiel, de nombreux gouvernements ont du mal à percevoir une part équitable des revenus miniers. Beaucoup de pays continuent de s'appuyer sur des régimes fiscaux miniers obsolètes, des accords miniers mal rédigés et des incitations fiscales trop généreuses qui érodent l'assiette fiscale. Les clauses de stabilisation fiscale peuvent figurer des conditions défavorables pendant des décennies, limitant ainsi la capacité des gouvernements à s'adapter à l'évolution des conditions du marché. En outre, les lacunes des cadres juridiques, telles que la faiblesse des règles en matière de prix de transfert ou l'absence de dispositions visant à taxer les transferts indirects offshore d'actifs miniers, offrent aux multinationales la possibilité de transférer leurs bénéfices hors des juridictions riches en ressources.

Les difficultés administratives aggravent encore ces faiblesses politiques. Les autorités fiscales sont souvent confrontées à des asymétries d'information, à un accès limité aux données tout au long de la chaîne de valeur minière et à des contraintes de capacité pour contrôler des transactions complexes. La vérification des coûts, l'évaluation des minéraux et des actifs incorporels, l'analyse des transactions entre parties liées et le suivi des restructurations transfrontalières nécessitent une expertise spécialisée qui fait souvent défaut. Une coordination insuffisante entre les ministères des Finances, les administrations fiscales et les autorités minières peut également nuire à l'efficacité de l'application de la loi.

À mesure que les activités minières deviennent plus complexes et mondialisées, il devient essentiel pour les pays qui cherchent à protéger leur assiette fiscale minière de renforcer à la fois les cadres politiques et les capacités administratives. Dans ce contexte, l'ATI, en collaboration avec [le Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable \(IGF\)](#), organise un webinar sur les aspects politiques et administratifs de la fiscalité minière. S'appuyant sur les enseignements tirés du manuel [«The Future of Resource Taxation» \(L'avenir de la fiscalité des ressources\)](#) et sur les travaux de [l'IGF](#) sur les questions fiscales

internationales dans le secteur minier, cette session examinera les raisons pour lesquelles les cadres fiscaux miniers sont souvent peu performants et comment les gouvernements peuvent mieux protéger et élargir leur assiette fiscale. À travers des présentations par pays et une discussion ouverte entre pairs, il permettra de réfléchir aux défis et aux enseignements tirés, tout en discutant des recommandations et des prochaines étapes concrètes. Le webinaire mettra fortement l'accent sur l'identification des besoins des pays partenaires de l'ATI et sur la promotion de l'apprentissage entre pairs, les participants partageant leurs expériences pratiques, leurs défis et leurs efforts de réforme. Une partie importante de la discussion portera sur l'identification des lacunes communes et des domaines prioritaires dans lesquels l'ATI et l'IGF peuvent continuer à apporter leur soutien, faciliter l'échange de connaissances ou offrir des conseils techniques supplémentaires.

Objectifs

Le webinaire vise à atteindre les objectifs suivants :

- Améliorer la compréhension des participants quant aux principaux défis politiques et administratifs qui touchent la fiscalité minière, en particulier ceux liés à l'érosion de la base d'imposition et au transfert de bénéfices.
- Fournir une plateforme aux pays partenaires de l'ATI pour partager leurs expériences, les enseignements tirés et les approches pratiques visant à renforcer les systèmes fiscaux miniers.
- Mettre en avant les nouvelles idées et les nouveaux outils politiques susceptibles d'aider les gouvernements à mieux protéger et mobiliser les recettes minières.
- Identifier les lacunes communes et les domaines dans lesquels l'ATI, en collaboration avec l'IGF, peut favoriser la poursuite du dialogue, l'apprentissage entre pairs et l'assistance technique.

Public cible

Le webinaire réunira des représentants des ministères des Finances et des administrations fiscales des pays partenaires afin d'examiner comment renforcer la fiscalité minière dans un contexte mondial en rapide évolution. Les représentants des ministères des Mines sont également encouragés à participer à la discussion.

Ordre du jour

Heure (CEST)	Point à l'ordre du jour	Intervenant
14:00-14:05	Introduction et mot de bienvenue	Betty Ahwera, experte technique en matière d'industries extractives, Forum africain de l'administration fiscale (ATAF)
14:05-14:35	Aspects politiques et administratifs de la fiscalité minière (IGF) Aperçu de la fiscalité minière, axé sur les défis politiques et administratifs et les enseignements tirés.	Jaqueline Taquiri, conseillère principale en matière de politique fiscale et d'industries extractives, Le Forum intergouvernemental sur les mines, les minéraux, les métaux et le développement durable (IGF) Viola Tarus, conseillère en matière de politique fiscale et d'industries extractives, IGF
14:35-14:50	Expérience nationale : réforme du régime fiscal/de la politique minière	Wisdom Puplampu, Assistant Manager (Recherche et Statistiques) à la Commission des minéraux du Ghana
14:50-15:05	Expérience nationale : mesures administratives et coercitives en matière fiscale	Ignatius Mvula, directeur, Bureau fiscal spécialisé dans le secteur minier, Autorité fiscale zambienne (ZRA)
15:05-15:25	Discussion Discussion interactive sur les expériences des pays, les enseignements tirés et les recommandations	IGF
15:25-15:30	Conclusions, prochaines étapes et remarques finales	ATAF

Suivi

Un bref résumé des principales discussions de la session sera publié sur le site web de l'ATI. En outre, les résultats de la session seront pris en compte dans les activités connexes développées par l'ATI.